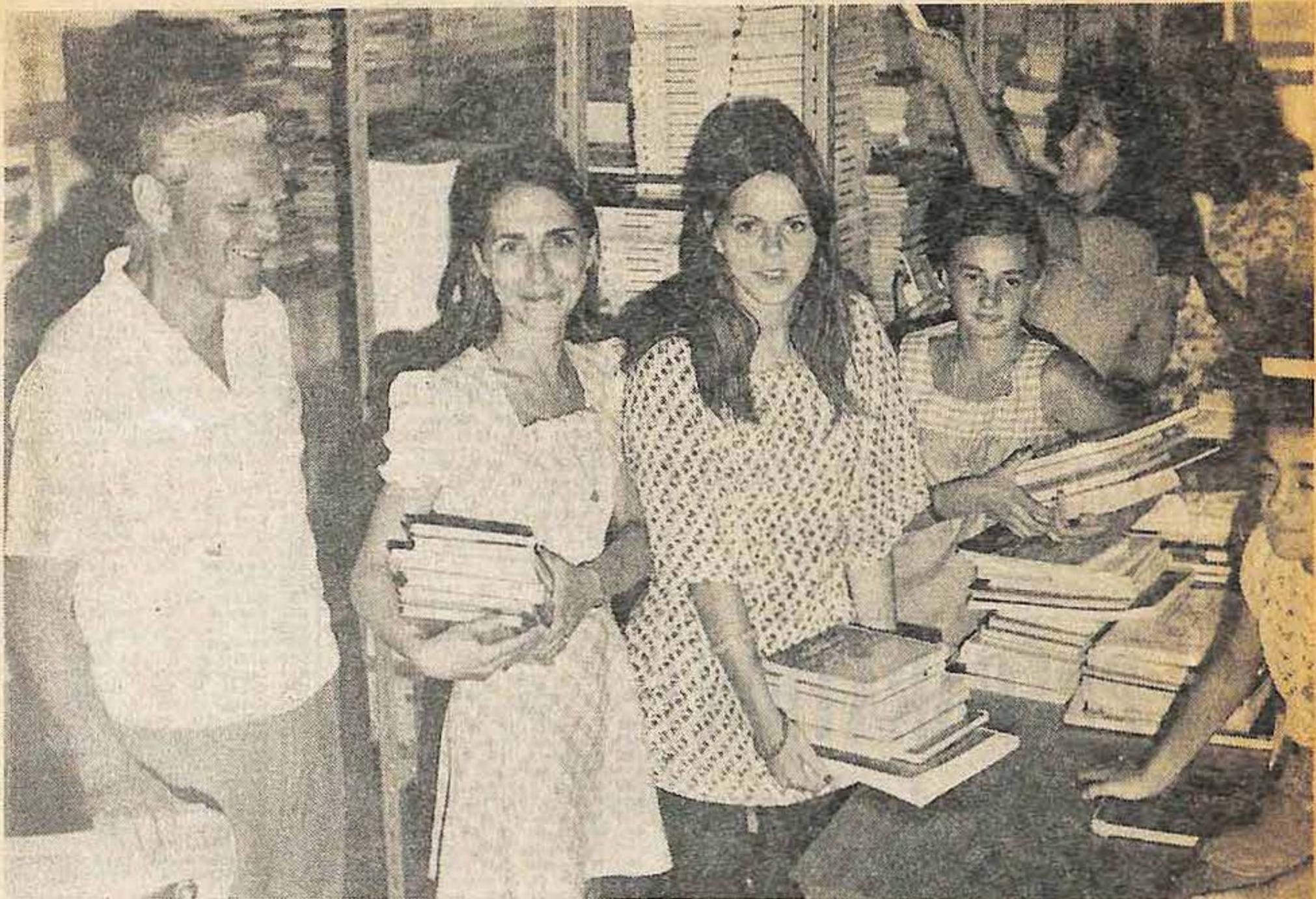


POUR UNE BONNE RENTRÉE DES CLASSES

L'AIDE DE LA CAISSE DES ÉCOLES

un article de MARIUS AUTRAN, adjoint au maire.



La fourniture des livres scolaires au C. E. S. Berthe.

Aujourd'hui quelque 11.000 écoliers et étudiants de notre ville se retrouvent sur les bancs de leurs écoles.

Cette rentrée, la municipalité et la caisse des écoles l'ont préparée avec le souci majeur d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Mais il est bon de rappeler que l'enseignement secondaire entièrement à la charge de l'Etat, va connaître les mêmes difficultés que l'an dernier : le CES promis fermement par les autorités ministérielles n'a toujours pas démarré, alors que la ville continue de payer la location du terrain qui doit recevoir la construction.

Et les effectifs continuent de s'accroître régulièrement dans le second degré.

Par contre il est permis d'augurer une rentrée normale dans le 1er degré. La municipalité ayant construit les locaux correspondants aux créations obtenues ; c'est-à-dire 5 créations dans l'enseignement primaire qui permettront de faire face à l'augmentation des effectifs — 4 créations de classes ont été obtenues également pour les

tout-petits, qui permettront d'accueillir cette année quelque 200 enfants de plus dans les maternelles.

Accueillir les enfants dans des locaux confortables, spacieux, aérés, chauffés, c'est bien !

Reste le problème de l'équipement en matériel d'enseignement et c'est là que la caisse des écoles intervient pour procurer aux familles — contre les cotisations minimales — le nécessaire pour le travail des enfants : livres, cahiers, matériel éducatif, fournitures diverses.

Comme elle le fait depuis 25 ans, la caisse des écoles a établi son budget en début d'année pour permettre à tous nos jeunes de recevoir l'instruction à peu de frais.

Il faut malheureusement parler de frais. Les rentrées des classes sont de plus en plus coûteuses : équipements sportifs, cotisation à diverses associations, assurances, etc. Tout cela représente souvent des dizaines de milliers de francs de dépenses pour les familles.

Et cependant quand la 3me République fonda l'école laïque,

elle décréta que l'instruction serait gratuite ! Nous sommes très loin du compte : très loin de la gratuité quant aux principes de la laïcité, ils sont de plus en plus bafoués. Le dernier discours du Premier Ministre est une preuve supplémentaire de l'aide considérable apportée à l'enseignement privé par le pouvoir des monopoles.

Heureusement pour les Seynois, les méfaits de cette politique seront atténués par les efforts de la caisse des écoles qui a inscrit à son budget 20 millions d'anciens francs pour achat de fournitures scolaires.

Une distribution de tabliers a eu lieu au bénéfice des enfants les plus nécessiteux.

Le jour même de la rentrée, les enfants des classes primaires (5.000 environ) recevront de la main de leur maître ou maîtresse les livres et cahiers nécessaires à leur instruction.

La distribution des livres pour les établissements du 2me degré (CES, CET, Lycée Technique, Lycée classique et moderne) est en cours.

Près de 3.000 jeunes sont concernés. Ceux des classes de

6me et 5me sont équipés en principe directement par l'Etat.

Pour des cotisations variant de 30 à 50 F nos jeunes obtiennent des collections dont la valeur s'élève jusqu'à 300 F suivant les sections auxquelles ils appartiennent.

Les familles ayant plusieurs enfants à l'école font des économies atteignant jusqu'à 60.000 anciens francs. Ce qui n'est pas négligeable. Des économies importantes sont réalisées aussi pour tous ceux qui prennent leur repas de midi dans les restaurants scolaires et ils sont 3.500 environ. Un repas copieux, équilibré, leur est servi pour le prix de 2.75 F. Il est difficile de faire mieux !

Restaurant scolaires et fournitures de matériel d'enseignement sont, parmi les activités de la caisse des écoles, celles qui facilitent au maximum la fréquentation scolaire et l'instruction des enfants.

En ce début d'année scolaire, elles seront grandement appréciées par les familles seynaises, d'autant que les conditions d'existence faites aux travailleurs s'aggravent de jour en jour.